

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 9 (1871)  
**Heft:** 37

**Artikel:** [Nouvelles diverses]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-181468>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

que toujours adversaire du ministère quand il n'en fait pas lui-même partie, et ministre en désaccord avec ses collègues quand il n'est pas chef du Cabinet.

En 1831, il se fit le champion de l'hérédité de la pairie.

En 1832, il conseille au gouvernement d'employer des mesures de rigueur contre les républicains.

En 1847 et 1848, il prend part à l'agitation qui devait aboutir au renversement de la monarchie de juillet. Ses articles dans le *Constitutionnel* et ses discours agressifs à la Chambre eurent un succès énorme.

Néanmoins, au dernier moment, il fut chargé avec Odilon Barrot de former un nouveau ministère. Il accepta, mais fut impuissant à arrêter le torrent. Louis-Philippe tomba.

Après la proclamation de la République, M. Thiers envoya son adhésion au gouvernement provisoire et fut élu député à la Constituante aux élections complémentaires.

Aux journées de juin, il vota pour la dictature du général Cavaignac.

Au 10 décembre il vota pour la présidence du prince Louis-Napoléon, dont il avait, quoiqu'on en dise et probablement sans s'en douter, préparé l'avènement par les éloges éclatants que l'histoire du Consulat et de l'Empire faisait des actes de Napoléon 1<sup>er</sup>.

Plus tard, rallié aux monarchistes, il poursuivit la République par tous les moyens en son pouvoir. Mais trompé dans ses calculs par le Coup d'Etat, il fut arrêté le matin du 2 décembre, exilé de la France, où, peu de temps après, il rentra avec autorisation.

Sous l'Empire, quand il fut député, il siégea sur les bancs de la gauche, et, terrible joûteur, donna souvent du fil à retordre aux ministres et aux commissaires du gouvernement.

Seul, il déclara au corps législatif que la France n'était pas prête pour la dernière guerre.

Son courage faillit lui coûter cher, mais les événements ont donné une triste et éclatante consécration à ses paroles. De là vient, sans doute, l'immense popularité dont son nom fut l'objet après les malheurs de la France.

Caractère mobile, esprit souple, fin, délié, vif, sans cesse en éveil, plein de ressources, M. Thiers était un ministre nécessaire pour les moments les plus difficiles.

Esprit pratique avant tout, et toujours occupé de ce qui est possible, il est l'homme des expédients et des transactions, ce qui le rend si précieux dans les temps de crise.

Républicain aujourd'hui qu'il est chef du gouvernement, il est probable, si l'on en juge par analogie, que M. Thiers redeviendra monarchiste le jour où il cessera d'être président de République française.

L. C.

Thermes-de-Lessus.

---

La foire la plus ancienne de l'Europe, et peut-être du monde entier, pendant les temps modernes,

est menacée de disparaître. Nous voulons parler de la foire de Beaucaire (Gard), qui depuis des siècles attiret chaque année, le 25 juillet, à Tarascon, des marchands de toutes les parties du globe. Elle dura vingt-cinq jours, pendant lesquels se vendaient toutes sortes de marchandises, dont la valeur se nombrait par millions. Maures, Persans, Chinois, Arabes, Russes, Américains, etc., y étaient représentés par des négociants ou des banquiers.

Depuis quelques années, surtout depuis la création des chemins de fer, la foire a perdu tous les ans de son importance, si bien que, cette année, elle a été presque insignifiante. Le préset du département et la municipalité de Tarascon se sont émus de cet état de choses, qui est une perte immense pour cette localité et pour la France ; ils viennent de nommer une commission chargée d'indiquer les causes de cette décadence et de rechercher les moyens de faire reprendre à cette foire son ancienne splendeur.

L'origine de la foire de Beaucaire remonte au VIII<sup>e</sup> siècle ; elle a une existence de plus de mille ans.

#### Un malentendu.

Un jour, après une bataille,  
Quatre chirurgiens charpentaient un blessé,  
Tandis que le scalpel dans la plaie enfonce,

Le martyrisé et le travaille :  
Courage, disaient-ils, enfin nous approchons.  
Ciel ! cria le mourant, quelle est donc cette approche ?  
— C'est la balle que nous cherchons.  
— Eh ! que ne parliez-vous ? la balle est dans ma [poche.]

---

Un riche avare est affligé de la cataracte. Il promet 3,800 francs au médecin qui doit lui faire l'opération et lui rendre la vue. Déjà un œil est guéri, lorsque le patient se lève : « Cet œil, dit-il, me suffira, et comme vous n'avez eu que la moitié de la peine, voici la moitié de la somme promise, » et il compte 1900 francs.

---

**La sauge officinale.** par J. Chenaux, membre de la Société suisse des sciences naturelles. — Brochure de 26 pages, prix 30 centimes. Se vend aux gares et chez les libraires.

M. le curé Chenaux, qui s'occupe de botanique, de patois et de littérature populaire, a eu l'idée, dans tous les cas originales, d'adresser au peuple quelques bons conseils enveloppés de botanique. Le premier de ces opuscules d'un nouveau genre, vient de paraître sous le titre qui précède. La *sauge* y est étudiée sous une forme populaire, à tous les points de vue possible, même au point de vue des jeunes filles qui ont un chagrin d'amour, et on y trouve le canevas d'une charmante nouvelle. Avis aux jeunes filles, et aux bonnes gens qui veulent apprendre toutes les vertus de la *sauge*.

---

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

---

LAUSANNE. — IMP. HOWARD ET DELISLE.